

PUR 661 LP

RELICON-PUR 661 LP

Fiche de données de sécurité.

Préparée en conformité avec l'Annexe II de la réglementation REACH N°1907/2006 (modifiée par le règlement EU N°453/2010)

Date d'impression : 12.12.2017

Numéro de version : 1

Révision : 12.12.2017

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

- **Nom commercial du produit/désignation :** RELICON-PUR 661 LP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aucune donnée possible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- **Sécurité Producteur/Fournisseur :** Prysmian Câbles et Systèmes France
Zone Industrielle - rue du Port au Vin - 89100 Gron / France
- **Service chargé des renseignements :** Prysmian Câbles et Systèmes France
Direction de l'usine de Gron
Mail : NWC_FDS@prysmiangroup.com
Téléphone : + 33 (0)3 86 95 57 89
Fax : + 33 (0)3 86 95 58 33

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

- **ORFILA (INRS) :** + 33 (0)1 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

H412 : aquatic Chronic 3

2.2 Éléments d'étiquetage

- **étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CLP] :**
 - **Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges :**

Contient : Mélange de diamide et cire

Peut déclencher une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Indications diverses :

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément aux Directives n°67/548/CEE ou CE1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPVB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1/3.2 Indications pour mélange

Description

Mélange de résines synthétiques

Composants dangereux

4 - PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- **Remarques générales :** En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- **En cas d'inhalation :** Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau :** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Ne pas nettoyer avec : Solvants/Dilutions
- **Après contact avec les yeux :** En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
- **En cas d'ingestion :** NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.
Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

5.1 Moyen d'extinction : Aucune donnée disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie : En cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Aucune donnée disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit

Sable

Terre

Kieselguhr

Eau (avec détergent).

6.4 Référence à d'autres sections :

Maniement sûr : voir paragraphe 7

Protection individuelle : voir paragraphe 8

Evacuation : voir paragraphe 13.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

● Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale :

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

● Mesures de protection :

Précautions de manipulation

Éviter de :

Contact avec la peau

Contact avec les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

● Demandes d'aires de stockage et de récipients :

Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

● Conseils pour le stockage en commun :

Matières à éviter :

Tenir à l'écart de :

Acide fort base

Agent oxydant.

● Classe de stockage :

Liquides non combustibles

Solides non combustibles.

● Autres indications relatives aux conditions de stockage :

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger contre :

Forte chaleur

Radiations UV / rayonnement solaire.

● Température de stockage :

5 - 35° C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucune donnée disponible.

8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle :****remarque**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition :**Dispositifs techniques appropriés de commande****Mesures techniques pour éviter l'exposition**

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection individuelle :● **Protection yeux/visage****Protection oculaire appropriées :**

Lunettes avec protections sur les côtés

● **Protection de la peau :****Modèle de gants adapté :**

Gants à crispin

● **Matériau approprié :**

NBR (Caoutchouc nitrile)

CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)

● **Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 480 min**● **Épaisseur du matériau des gants : > 0,4 mm**● **Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures : > 480 min**● **Modèles de gants recommandés normes DIN/EN : DIN EN 374****Mesures de protection supplémentaires pour les mains**

Prévoir des phases de récupération pour que la peau se régénère.

remarque

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

● **Protection corporelle :****Protection du corps appropriée :**

Combinaison de protection contre les substances chimiques.

● **Protection respiratoire :**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de :

ventilation insuffisante

dégagement de poussière

remarque en principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

État	Liquide
Couleur	voir caractéristique de qualité
Odeur	caractéristique
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	ca. 120 °C
Point éclair	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible
Solides inflammables	Aucune donnée disponible
Aérosols inflammables	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité (Vol%)	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (Vol%)	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	ca. 100h Pa à °C : = 50°C
Densité	ca.1,4 g / cm ³ à °C : 20°C
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Solubilité dans les corps gras (g/L)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau (g/L)	insoluble
Soluble (g/L) dans	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Explosifs	Aucune donnée disponible
Gaz comburants	Aucune donnée disponible
Liquides comburants	Aucune donnée disponible
Matières solides comburantes	Aucune donnée disponible
Viscosité,dynamique	Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement > 150 s	4 DIN 53211
Temps d'écoulement > 100 s	6 DIN EN ISO 2431
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité :

Aucune donnée disponible

Date d'impression : 12.12.2017

Numéro de version : 1

Révision : 12.12.2017

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter : Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles :

● **Matières à éviter :**

- alcalies (bases)
- Acide, concentré
- Agent oxydant.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucune donnée disponible.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Endommagement / irritation des yeux

Estimation / classification

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

remarque réversible.

12- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité :

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs :

Aucune donnée disponible.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

● **Élimination appropriée/Produit :**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

● **Élimination appropriée/Emballage :**

Conditionnement : Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

● **Code des déchets produit :** 080409

● **Déchets nécessitant une attention particulière :** Oui.

Désignation des déchets : déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 N° UN : Non applicable

14.2 Désignation officielle pour le transport :

14.3 Classe(s) :

14.4 Groupe d'emballage :

14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Considérations sur le transport à l'intérieur du site (de l'utilisateur) : A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûrs. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Réglementations EU :** not applicable
- **Autres réglementations (UE)**
- **Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV) :**
- **Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral :** 0% en poids
- **Valeur COV (dans g/L) :** 4 g/l
- **Directives nationales :**

Allemagne

Classe risque aquatique (WGK) Présente un faible danger pour l'eau. (WGK1).

source Classification selon VwVwS, Annexe 4.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes : Pour la signification des abréviations et acronymes, voir : ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Indications de changement

Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

8; 15

Service établissant la fiche technique : Usine de Gron

Contact : C. SPITERI

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.